

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

www.um.agenaise.free.fr

Site de l'Union Motocycliste Agenaise, vous y découvrirez l'association qui a aidé à l'organisation de la journée découverte des sports mécaniques à Esclottes (article 2). Les membres du bureau ainsi que ceux des commissions y figurent. Vous avez également la possibilité d'adhérer à l'association en téléchargeant le bulletin d'adhésion et de faire une demande de licence. De nombreux articles concernant l'UMA sont parus dans la presse et figurent sur le site. Pour les adeptes tous les détails concernant le challenge UFOLEP 2010 sont présents sur le site ainsi que les différents terrains utilisés. L'actualité en temps et en heure vous permet de suivre les résultats des compétitions du club.



Le sport peut-il tenir ses promesses sociales ?

Les lumières de la coupe du monde de football se sont éteintes depuis moins d'un mois, et chacun a oublié bien vite cet épisode. Ces épisodes devrais-je plutôt dire ! Loin de nous la volonté de revenir longuement sur les dérives scandaleuses qui se sont faites jour au sein de notre équipe nationale. Restent les questions de fond, que sans doute de nouveaux résultats dès la fin de l'été, peut être glorieux, mettront sous éteignoir. Notre mouvement depuis toujours essaie, notamment au travers de ses deux secteurs sportifs que sont l'UFOLEP et l'USEP, de développer un autre idée du sport, des valeurs, le mot pour galvauder n'en prend pas moins par les temps actuels une certaine dimension.

Dans une prise de position fort pertinente le Président de l'USEP, Jean-Michel Sautreau, rappelait récemment : « ... on peut lire dans un des journaux du dimanche une chose des plus surprenantes pour ce peuple dont nous sommes et à qui on ne cesse par tous les moyens d'expliquer que, s'il est une nécessité, c'est de se serrer la ceinture.

Qu'on en juge : « Mettre en place une action formatrice dans les clubs pour que les joueurs soient préparés à gagner des sommes considérables sans perdre la tête. » Voilà une proposition qui a le mérite d'être claire ... mais stupéfiante. Je croyais bêtement, naïvement, que le problème était dans ces sommes « considérables » ... mais je n'avais rien compris : ce ne sont pas les sommes qui posent problème, c'est la non préparation à la réception de ces sommes. De toute évidence, il y a donc DES sports, bien éloignés les uns des autres. »

Face à cette situation la Ligue de l'enseignement fait de la question du sport l'une de ses priorités de l'été. Le site www.laligue.org, propose d'ouvrir le débat « Le sport peut-il tenir ses promesses sociales ? ». Le sport-spectacle et ses dérives écornent l'image d'un sport inconditionnellement vertueux. Il est vrai que la pratique sportive n'est pas exempte de lacunes, d'excès et d'injustices. Alors dans quelle mesure le sport peut-il répondre aux missions éducatives, intégratrices, citoyennes et même humanistes qu'on lui attache ?

De nombreuses vidéos plantant le décor, de nombreux éclairages sont présents sur le site. Nous y trouverons ainsi un propos de la philosophe Isabelle Queval qui explique que le sport contemporain s'inscrit dans un modèle de civilisation qui imprègne l'ensemble des pratiques sociales, telle la nécessité de réussir. Alain Ehrenberg, sociologue, montre que le modèle de la performance sportive fragilise les personnes, tendues entre conquête et souffrance, et toujours menacées de ne pas faire assez. Bien d'autres éclairages sont présents dont celui de Jean-Louis Gouju, observateur des métiers du sport et de l'animation, pour lequel le sport est objet de tensions entre professionnalisation et dimension militante.

Nous vous invitons à compléter la lecture de ce texte en consultant le site, en participant au quiz et en postant vos commentaires. La place et le rôle du sport nous concernent, ne restons pas passifs.

Bruno TARREAU
Délégué Général

Dans ce numéro :

Manifeste « Faire société! »... Et maintenant?	2
Journée découverte des sports mécaniques à Esclottes	2
Le centre de vacances La Rigade à Biscarosse va être renové	2
Une mauvaise nouvelle pour le départ en vacances?	3
Le cinéma itinérant et le numérique?	3
Pouvoirs publics / associations : faisons le point	3
« Culture et cinéma »	4
« Guidon Biassais »	4
Agenda 21	4
Calendrier	4

Manifeste "Faire société !" ... et maintenant ?



A Toulouse, Le 27 juin le congrès de la Ligue a adopté à l'unanimité le manifeste public « Faire société ! ». Cette adoption nous engage toutes et tous, à tous les niveaux de notre mouvement. Le manifeste se conclut d'ailleurs par cet engagement : « La Ligue de l'enseignement s'engage solennellement à faire vivre les réflexions et les propositions de son manifeste dans ses posi-

tions publiques, sa propre politique, dans ses priorités et dans ses pratiques ».

Notre volonté de décliner le manifeste « Faire société ! » doit nous permettre de mettre en cohérence nos actions et nos orientations. Dans la totalité de nos domaines d'activités, les objets, les contenus, les modalités doivent évoluer et traduire cette volonté de « Faire société ! ». Intégrer réellement ces principes, convictions et propositions de notre manifeste nous engage, comme mouvement laïque d'éducation populaire. Une telle démarche aura avoir pour conséquences :

- de conforter les actions qui y contribuent ;
- de faire évoluer celles qui pourraient le faire ;

- de faire émerger des actions nouvelles plus cohérentes et efficaces pour y parvenir ;

- de mettre un terme aux actions qui les contredisent.

A la veille de son centenaire, avec la nécessité pour notre fédération départementale de penser dès à présent à un nouveau projet fédéral 2012/2015, cette dimension doit être un élément essentiel de la relation que les services du centre fédéral ont avec les associations affiliées.

Pour cela, il nous faut un outillage politique et pédagogique qui s'appuie à la fois sur des militants plus nombreux et sur une orchestration qui permette d'en suivre et d'en capitaliser les effets. La construction de ce dispositif, de cet outillage et de

son usage constituera l'objet de l'université d'été de la Ligue de l'enseignement qui se tiendra les 24 et 25 septembre prochains à Artigues près Bordeaux, à la maison de la promotion sociale.

A partir des différentes thématiques du manifeste, l'objectif sera d'élaborer ensemble leurs approches afin de les populariser et de les faire partager. Nous vous invitons à nous faire faire connaître votre souhait de pouvoir y participer avant de pouvoir développer une mise en œuvre sur l'ensemble du territoire départemental Lot et Garonnais.

Contact : Bruno TARREAU, Délégué général, b.tarreau@laligue-fol47.org ou par téléphone 05 53 77 05 31

Journée découverte des sports mécaniques à Esclottes

Après les journées sports nature du printemps à Villeneuve/Lot, Damazan et Casteljalous, les demi-finales nationales de gymnastique artistique à Boé en mai, et l'étape du skate à l'ouest tour à Agen en juin, ce sont les sports mécaniques et le secteur géographique du Duraquois qui étaient à l'honneur en juillet.

Une Journée Découverte des Sports Mécaniques a été organisée par l'association Esclottes Auto Cross et le Comité Départemental UFOLEP Lot et Garonne sur le terrain d'Esclottes le mercredi 14 juillet 2010, à l'occasion de l'épreuve Amicale Auto

Poursuite sur Terre.

L'objectif était de regrouper et de faire se rencontrer la grande variété de sports mécaniques présente sur le département. Diverses animations et démonstrations étaient proposées sur le site. Le public a ainsi pu profiter de l'exposition de véhicules anciens (2CV, buggy, motos trial et grass track, tracteurs,...) répartis autour du circuit.

Sur la piste, la matinée était consacrée à la découverte du site par les différentes activités motorisées qui avaient répondu présent ainsi qu'aux essais libres auto. Les différentes épreu-

ves d'auto poursuite se sont ensuite succédées de 14h à 19h (karts 500, 602, open, 652, mono, proto et tourisme 1200,1400, 1700 et 2000).

Entre les manches, le public a pu profiter des démonstrations de quad effectuées par le Trèfle Garonnais de Ste Bazeille et de trial effectuées par l'Union Motocycliste de l'Agenais et Esclottes Trial Club, avec notamment la présence d'Alexandre Dissey (trial sur échafaudage). D'autres disciplines étaient également représentées comme la montée impossible ou encore le tracteur pulling garden.

Prochain rendez-vous lot-et-garonnais, pour les amateurs d'épreuves auto, les 14 et 15 août 2010 à Esclottes pour l'épreuve du Trophée Aquitaine.

Contacts : Bertrand BEDIN : 05 53 77 05 34 / 06 83 37 01 66, Eric SEILLIER : 05 53 83 77 64, Philippe BORDE 05 53 87 03 63



Le centre de vacances La Rigade à Biscarrosse va être rénové



Ce centre de vacances a été acheté par la fédération en 1984, à l'association "Casteljalous camping" qui en avait fait l'acquisition dans les années 1950, en même temps que naissaient les centres de vacances de camiéta, Bagnères de Bigorre ou encore Capbreton

(AL Nérac)... Situé au bord du lac de Cazaux, il a durant de nombreuses années été situé en pleine forêt, sans aucun voisinage, avant que le tourisme ne commence à prendre de l'essor.

La FOL a pris la relève de « Casteljalous camping » pour poursuivre en l'adaptant en permanence l'œuvre entreprise par Odette Canut, militante infatigable de notre mouvement, qui fonda également par la suite le centre de vacances de Sauméjan.

Les derniers travaux importants réalisés sur le centre Larigade datent de 1994, où l'architecte Claude Andrieu avaient établi le

plan de rénovation et accompagné les travaux. Les attentes en matière d'accueil évoluant en permanence, ces travaux, s'ils ont permis de rendre les bâtiments aux normes, ne sont plus notamment adaptés en ce qui concerne les hébergements (actuellement sous tente) et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). La CAF ayant en 2008 modifié son régime d'aide au financement des travaux a donné à la FOL la possibilité d'envisager la réalisation d'un chantier important. Avec un subventionnement de cette dernière à hauteur de 42% en subvention et un prêt à taux zéro de

18% sur une durée de 6 ans elle a rendu possible les travaux à venir.

Une enveloppe de 830.000 € est programmée (les financements de la CAF étant limité à la prise en compte de 550.000 €), le chantier a été confié à l'architecte agenais Michel Laurent. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2010, pour une fin de réalisation début juin 2011. Ainsi l'accueil des enfants à l'été 2011 se fera dans ce nouveau centre rénové et avec des hébergements en structures légères de loisirs.

Une mauvaise nouvelle pour le départ en vacances ?

La réforme des collectivités locales se poursuit au Parlement, alors que des Français commencent à partir en vacances. Si elle aboutit cet été, il n'est pas sûr que l'an prochain, autant d'enfants pourront partir en vacances ou accéder au centre de loisirs...

Cette réforme, voulue par le président de la République, comporte une disposition particulière lourde de conséquences : la suppression de la clause de compétence générale des collectivités. Concrètement, cette disposition permet à tous les niveaux (communes, départements, régions) de décider de

leurs politiques sociales, y compris en complément d'aides d'autres collectivités : l'aide au départ en vacances, en séjours scolaires, l'aide à l'inscription au centre de loisirs font partie de ces domaines où les collectivités interviennent financièrement.

Les comités départementaux de la Jeunesse en Plein Air peuvent en témoigner : il s'agit généralement de coopérations entre plusieurs niveaux de collectivité (une commune et un conseil général par exemple), les interventions des Caisses d'Allocations familiales ou des dispositifs d'Etat ont, quant à eux, tendance à baisser.

Pourtant, l'expérience prouve qu'il suffit souvent d'une aide de 200€ pour déclencher un départ d'au moins une semaine. Trois millions d'enfants chaque année ne passent pas quatre nuitées en-dehors du domicile et deux millions d'entre eux plus d'une nuitée. Au moment où de plus en plus de Français ne peuvent plus financer leur départ en vacances, risque d'être votée une loi qui ne permettra plus aux collectivités locales d'offrir des perspectives à ceux qui en ont si peu. Le Sénat en a bien conscience, qui a rétabli la clause de compétence générale pour l'année 2011. Les députés

sauront-ils entendre la voix de la sagesse ?

Régis Juanico, député de la Loire, a, depuis plus d'un an, déposé sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi pour financer le départ en vacances. Il n'est toujours pas à l'ordre du jour.



Le cinéma itinérant et le numérique ?



Le passage au numérique est une échéance inéluctable pour l'ensemble des exploitants de cinéma. Concernant les cinémas de proximité en Lot et Garonne, un seul projecteur est aujourd'hui en activité à Marmande. D'ici la fin de l'année 2010, 3 nouveaux cinémas devraient être équipées à Tonneins, Casteljaloux et Monsempron-Libos.

Le problème des circuits de cinéma itinérants, qui font partie de la chaîne du cinéma est ainsi posé, notamment pour le circuit Cinéma Chez Nous. Sa survie, à court terme, sous-entend de s'équiper en numérique, pour continuer d'avoir accès aux films. L'enjeu est triple :

- Continuer d'être indépendant dans ses programmations et pouvoir avoir accès aux films de l'actualité et aux films art et essai porteurs dans des délais raisonnables

- Pouvoir acheter un matériel adapté aux contraintes de l'itinérance (poids du matériel, encombrement, robustesse, facilité des branchements, transferts de données...). Le matériel adapté

pour l'itinérance n'existe pas actuellement sur le marché français.

- Etre accompagné pour réaliser cet investissement. Le fonds de mutualisation initialement imaginé par le CNC a été rejeté par l'autorité de la concurrence début février. L'alternative serait une aide sélective renforcée du CNC pour aider les exploitants qui ne peuvent réaliser seuls ou avec le système des tiers investisseurs cet investissement.

Les cinémas itinérants permettent aux populations des communes rurales une offre culturelle de proximité et réalisent ensemble 1.54 millions d'entrées annuelles. Les 15 circuits itinérants de la Ligue sont recon-

nus et soutenus par les pouvoirs publics qui reconnaissent leur rôle dans l'aménagement et le développement culturel des territoires. Une loi relative à l'équipement numérique a été votée le 16 juin 2010, mais elle est très insuffisante. La ligue s'engage donc :

- à tenir tous les exploitants adhérents informés de l'actualité qui les concerne directement et indirectement

- à rédiger une note à adresser à l'ARF, la FNCC, l'ADF pour alerter sur les insuffisances de la loi et la situation spécifique des itinérants.

Pouvoirs publics / associations : faisons le point

Depuis la première conférence de la vie associative de 2006, la Conférence permanente des coordinations associatives a poursuivi, avec d'autres, le travail de négociation qui a conduit à une nouvelle étape réglementaire des relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics. Ce travail a été productif, et la voix du mouvement associatif organisé a été, en partie, entendue.

Des relations contractuelles respectueuses et efficaces entre associations et pouvoirs publics supposent de :

- préserver l'initiative associa-

tive, moteur d'innovations sociales

- garantir de l'autonomie des projets associatifs

- sécuriser les relations contractuelles

- co-construire l'intérêt général

- assurer une éthique du financement associatif

Ces principes fondamentaux sont au cœur de la circulaire du 18 janvier dernier, qui présente un certain nombre d'avancées au titre desquelles :

- La pérennisation de notre modèle de subvention qui favorise la logique de projets, la coopération et la pluralité des partena-

riats propres à sécuriser les relations contractuelles

- La reconnaissance de la contribution associative à la construction de l'intérêt général qui place l'objet d'intérêt général au centre des critères d'attribution d'agréments

- La limitation du recours à la commande publique pour financer des activités économiques d'intérêt général portées par des associations, propre à préserver l'initiative associative

Bien sûr, ce nouveau texte réglementaire ne résout pour autant pas tous les problèmes et il présente encore des faiblesses qui

peuvent être inquiétantes. Notamment la distinction entre activités économiques et non économiques.



« Culture et Cinéma »

En 1989, le cinéma de Nérac (Lot-et-Garonne, France) fermait. L'association a été créée à ce moment par un groupe de citoyens, refusant la fatalité du vide culturel.

Pour forcer le destin, elle a décidé d'organiser des séances de cinéma, pour démontrer que le cinéma avait un avenir dans la ville. Pendant 3 ans, elle a projeté régulièrement des films. Cette démonstration a fini par être entendue par la municipalité qui a décidé de rouvrir le cinéma, avec un succès qui ne s'est pas démenti.

« Culture et cinéma » a participé à l'animation du ciné-club pendant 2 ans, au sein du "Margot", qui est le nom du cinéma. Puis, elle a décidé de franchir un cap supplémentaire avec l'organisation de festivals de cinéma à Nérac qui par la suite s'est déroulé pendant de nombreuses années à Barbaste. Un partenariat s'est constitué entre cette association, la mairie de Barbaste, la communauté de communes du Val d'Albret, la Fédération des Œuvres laïques et la médiathèque de Nérac, pour l'organisation du festival. En 2008, la formule a évolué vers un partenariat avec d'autres associations : les Montreurs d'Images d'Agen, les Amis du Vieux Nérac... Mais l'Association s'est dès le départ intéressée à d'autres formes d'expression que le cinéma ... Car son intérêt pour cette forme d'expression artistique s'inscrit dans un besoin de culture et de vie sociale au sens large. L'Association Culture et Cinéma, n'est pas seulement un organisateur de spectacles à Nérac. Elle est avant tout un groupe de personnes voulant créer sur Nérac une dynamique culturelle

Les Actions de « Culture et Cinéma » à Nérac sont variées:

Les Soirées Cabarets (Donner la parole à des artistes locaux. Avec de la musique, de la danse, des sketches, du théâtre), Les Soirées Occitanes (En première partie, des contes ou du théâtre en occitan. Puis vient le bal gascon), Les Soirées Théâtre (Organiser la venue à Nérac, en particulier des groupes de théâtre de la région, mais pas seulement ... L'association entretient des relations fraternelles avec une troupe de théâtre locale : le "petit Théâtre de Bruch" ainsi qu'avec la chorale de la même localité), Les Soirées Musicales (Toutes les formes de musiques) et Les Animations Cinéma (D'abord les films au LEPA, en attendant la réouverture du cinéma, puis le ciné-club, enfin aujourd'hui le festival)



Le Guidon Biassais



Un soir de décembre 1978, était porté sur les fonts baptismaux le cinquième rameau de l'Association omnisports de

BIAS, le Guidon Biassais. Trait d'union entre de nombreux amoureux de la petite reine, hommes, femmes et adolescents, de la cité, le nouveau-né s'était fixé des buts plutôt modestes, à savoir la pratique du cyclotourisme et, pour quelques-uns plus « musclés », du cycloport. Claude RAYNAUD prenait la tête du groupe formé d'une trentaine de licenciés. L'excellent esprit animant le club et les résultats flatteurs obtenus par les coureurs entraînaient, deux ans plus tard, la multiplication par deux du nombre d'adhérents. Dès lors, le maillot « prune », soutenu par plusieurs partenaires, n'allait cesser de manifester sa présence sur toutes les routes, bien au-delà des frontières locales, départementales, régionales, voire nationales (rallyes, courses, BRS, Défi vert pyrénéen et Tour de la Guadeloupe). Pour rouler de succès en succès et accumuler titres, coupes et trophées. Successeurs de Claude RAYNAUD, Christian LAFON (1982-1990), Benoît LOGIE (1990-1991), Raymond FLORENTY (1991-1998), le tandem Serge GRIFFOUL - Pierre MARTINEAU (1998-2000), Christophe MARI (2000-2006) et, aujourd'hui, Christophe GERONAZZO, ont su maintenir le cap en dépit des difficultés parfois rencontrées.

Contact: <http://guidonbiassais.free.fr/>



Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h

Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération des Œuvres Laïques — 108 rue Fumadelles - BP 60179—47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@laligue-fol47.org

Calendrier

31 Juillet - Puymiclan - 9h00

Foulées Gauloises

Renseignements: 05.53.88.85.11

01 Août - Sauvetat du Dropt - 8h00

Randonnée Cyclotouriste

Renseignements: 05.53.83.00.06

08 Août - Duras - 9h00

Fête du Vin - randonnée cyclo + dégustation de vins

Renseignements: 06.71.27.71.62

14 Août - Esclottes

Epreuves Auto du Trophée d'Aquitaine

Renseignements: 05.53.77.05.34 ou

Philippe BORDE 05 53 87 03 63

20 Août - Tonneins - 20h45

« Le petit paris nocturne » Cycloport

Renseignements: 05.53.79.13.34

22 Août - Beaupuy - 8h45

La Ronde des Coteaux - Randonnée Cyclo

Renseignements: 06.81.05.51.65

29 Août - Mauvezin sur Gupie - 8h45

La Mauvezinoise - Randonnée pédestre VTT

Renseignements: 06.81.05.51.65



Si vous êtes intéressé par la mise en place de formation/réunion-réflexion pour "l'après été" sur le thème du développement durable, de l'agenda 21. Merci d'envoyer vos propositions et souhaits au contact ci dessous